



COMMUNE DE CAMPÉNÉAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le

ID : 056-215600321-20260402-2026_054-DE

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

Le 2 avril 2026, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac s'est réuni dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Hania RENAUDIE, Maire, suivant convocation transmise le jeudi 26 mars 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : CAILLARD Estelle, DELAROCHE Alexandra, DENIS Stéphane, DRAGON Sandra, DUVAL Aurélien, GABARD Bruno, GOUPIL Evelyne, GRANDVALLET Chantal, GUERIN Quentin, JUGEL Stéven, LE MOIGNE Nolwenn, LEBORGNE Frédéric, NOËL Pierre, O Denis, PAISLEY Bernard, PONGERARD Pascale, REMY Louise, RENAUDIE Hania, WHITE Cécile

Secrétaire de séance : NOËL Pierre

2026-054 - SIGNATURE DE LA CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS GREVANT LES PARCELLES ZE 122 ET ZE 128

Rapporteur : NOËL Pierre

Monsieur Pierre NOËL informe le Conseil municipal que la Commune a été contactée par l'étude de Maitres Nicolas LE CORGUILLE et Emmanuel MOURA afin de régulariser par acte authentique la Convention de servitude de réseaux au profit d'ENEDIS, grevant les parcelles ZE 122 sise au lieu-dit la Bande des Daux et ZE 128 sise Les grands près et appartenant à la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'autoriser** Madame Le Maire ou son représentant, à signer la dite-convention et sa réitération par acte authentique.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le

ID : 056-215600321-20260402-2026_054-DE



Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 2 avril 2026

Le président de séance,
Hania RENAUDIE, Maire

Le secrétaire de séance,
Pierre NOËL, 3ème adjoint au Maire

